



Campagne de financement de notre bibliothèque municipale

AVIS À TOUS LES COMMERÇANTS(ES)

À tous les commerçants (es), des disponibilités s'offrent à vous à l'endos de notre journal l'Info-Scott pour la publicité de votre entreprise. Les coûts sont de 400 \$ et de 250 \$ / année selon la grandeur de la publicité désirée. Cette contribution défraie les coûts rattachés à la publication du journal et le surplus va pour la Bibliothèque municipale.

Merci de l'appui que vous nous apportez!

DEMANDE DE SOUMISSION

Demande de soumission pour l'entretien de la patinoire, saison d'hiver 2007-2008 et respectant les heures d'ouverture suivantes :

Période de patinage libre :

Du lundi au vendredi de : 19 h à 21 h
Samedi et dimanche de 13 h à 16 h et de 19 h à 21 h

Ouverture lors des congés fériés, durant la période des fêtes et lors des journées pédagogiques (calendrier sera fourni par l'École primaire l'Accueil) ainsi que pendant la semaine de relâche qui a lieu en mars.

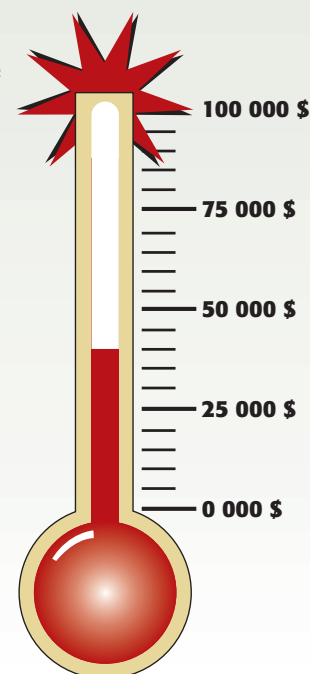
Les travaux de notre bibliothèque municipale vont bon train!

Nous sollicitons votre appui financier; tous les montants reçus nous aideront à alléger notre fardeau fiscal.

Vous pouvez faire parvenir vos contributions à l'ordre de la Municipalité de Scott (Bibliothèque) au 1070 route du Président-Kennedy, Scott, G0S 3G0.

Les travaux seront finalisés dans la première semaine de novembre 2007.

Merci de votre généreuse contribution!



DATES À RETENIR!

NOVEMBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

Les bureaux municipaux sont fermés
 Assemblée du Conseil municipal
 Cueillette des ordures ménagères
 Cueillette sélective recyclage
 Ouverture de la bibliothèque 19 h à 20 h 30
 Les bambineries

À LIRE CE MOIS-CI

Campagne de financement de notre bibliothèque municipale

Avis à tous les commerçants

Demande de soumission

Le conseil... en bref

Communiqués

Cercle de Fermières de Scott

Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Prêts à la construction

VOTRE CONSEIL... EN BREF

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Séance régulière du 1^{er} octobre 2007

- 1- Présentation du projet éducatif de l'École primaire l'Accueil par Madame Diane Breton, directrice
- 2- Règlement numéro 208 sur le partage des frais relatifs aux cours d'eau municipaux.
- 3- Demande de dérogation, lot numéro 3 789 911, situé dans la rue du Lac pour la subdivision de trois nouveaux terrains. Acceptation des frontages rencontrant les normes de superficie exigées de notre réglementation municipale selon la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.
- 4- Demande de dérogation, lot numéro 2 721 602, situé au 20^e Rue. Acceptation du certificat de localisation (minute 9371) dans son ensemble selon la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme
- 5- Demande de dérogation, lot numéro 2 721 434, situé au 268 route du Président-Kennedy. Il est résolu unanimement l'acceptation à la demande de dérogation pour la subdivision du terrain lot numéro 2 721 434 comme démontré au plan de Monsieur Michel Bolduc, arpenteur, minute 9418 selon la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.
- 6- Demande de dérogation, lot numéro 2 898 728, situé au 69-73 rue Morin. Il est résolu unanimement l'acceptation à la demande de dérogation afin de subdiviser le lot numéro 2 898 728 pour que le propriétaire puisse concrétiser la vente selon la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.
- 7- Demande dérogation, lot numéro 2 720 671, situé dans la route Carrier. Il est résolu unanimement que le conseil municipal accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et propose au propriétaire de se prévaloir du droit que le règlement lui accorde au chapitre 6.5 du règlement d'urbanisme et de lui rembourser la somme encourue pour sa demande de dérogation mineure.
- 8- Demande de dérogation, lot numéro 3 386 697, situé sur la route du Président-Kennedy. Il est résolu unanimement le refus à la demande de dérogation mineure du propriétaire, situé sur la route Kennedy, lot numéro 3 386 697 mais de lui suggérer de subdiviser ses terrains de façon à conserver le frontage initial et d'agrandir la superficie de ses

lots par l'arrière, selon la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

- 9- Il est résolu unanimement que la Municipalité de Scott adhère à la nouvelle mutuelle de prévention de la Fédération Québécoise des Municipalités «FQM PRÉVENTION» pour l'année 2008.
- 10- Il est résolu unanimement que la Municipalité offre au propriétaire de 331 rue du Pont de défrayer 50 % pour l'installation d'un puits artésien.
- 11- Il est résolu unanimement l'acceptation du Centre Financier au taux de 5,54 % pour un montant de 31 111,59 \$ pour le financement du camion incendie (règlements numéros 171 et 190).
- 12- Il est résolu unanimement le refus de la vente du tracteur, le montant n'étant pas assez élevé.
- 13- Il est résolu unanimement le refus de la vente du camion, le montant n'étant pas assez élevé.
- 14- Demande de soumission pour l'entretien de la patinoire, saison d'hiver 2007-2008 et respectant les heures d'ouverture suivantes :

Période de patinage libre :

Du lundi au vendredi de : 19 h à 21 h

Samedi et dimanche de 13 h à 16 h et de 19 h à 21 h.

Ouverture lors des congés durant la période des fêtes et lors des journées pédagogiques (calendrier sera fourni par l'École primaire l'Accueil) ainsi que pendant la semaine de relâche qui a lieu en mars.
- 15- Nomination de Myriam Drouin, conseillère comme représentante du projet éducatif de l'École primaire l'Accueil.
- 16- Il est résolu unanimement que suite aux nombreuses infractions commises dernièrement concernant un panneau de signalisation d'arrêt-stop situé dans la rue Drouin, une tarification sera chargée à la personne qui commet ce méfait public, soit : une heure de travail pour l'installation de ce panneau + le kilométrage du camion de la voirie et ce à chaque fois que le méfait a été commis.
- 17- Suite à l'intervention de Jonathan Roy, il est résolu que le conseil accepte de déposer une couronne de fleurs au montant de 45,00 \$ pour la Légion Royale.

COMMUNIQUÉ

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Sainte-Marie-de-Beauce, le 19 septembre 2007 - La MRC de La Nouvelle-Beauce est heureuse d'annoncer que le ministre de la Sécurité publique du Québec, M. Jacques P. Dupuis, a émis le 20 août dernier l'attestation de conformité du schéma de couverture de risques de la MRC de La Nouvelle-Beauce. Cette attestation est le résultat d'une longue démarche de planification afin de livrer un schéma de couverture de risques conforme, à un niveau minimal, aux orientations du ministre de la Sécurité publique et répondant aux besoins de notre MRC. Au total 950 000 \$ seront investis par les municipalités locales sur une période de cinq (5) ans afin de répondre aux obligations liées aux activités contenues dans le schéma de couverture de risques et dont certaines ont déjà été réalisées.

Depuis l'adoption en juin 2000, de la Loi sur la sécurité incendie, le Québec vit une réforme majeure en matière de sécurité incendie. La pierre angulaire de cette réforme est sans contredit l'entrée en vigueur des schémas de couverture de risques. Pour certains, cette réforme a pu bousculer les façons de faire, mais pour la grande majorité, cela a été l'occasion de se mesurer à un formidable défi mobilisateur : celui de se donner collectivement les moyens de diminuer de façon significative les pertes humaines et matérielles face à un sinistre.

Rappelons que la précédente Loi sur la prévention incendie datait des années 60. Ceci laissait place, assurément, à une mise à niveau dans son ensemble et permettait ainsi de tracer les règles de l'art en sécurité incendie de manière concrète par l'entrée en vigueur des schémas de couverture de risques incendie. Ce schéma contribuera grandement à accroître l'efficacité des services de sécurité incendie. De plus, l'un des bénéfices attendus de l'attestation des schémas de couverture de risques est l'exonération stipulée à l'article 40 de la Loi sur la sécurité incendie, concernant les poursuites devant les tribunaux dont les municipalités faisaient face de plus en plus fréquemment à la suite des interventions en sécurité incendie. Également, à moyen terme les baisses des primes d'assurance sont à considérer.

En terminant, la MRC de La Nouvelle-Beauce tient à souligner l'apport de tous les intervenants qui ont collaboré à la réalisation du schéma de couverture de risques, par leur grande disponibilité et leur dynamisme. Plus particulièrement les élus ainsi que les représentants des services de sécurité incendie. Afin d'obtenir plus d'information sur les activités à prévoir en lien avec l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.nouvellebeauce.com



Cercle de Fermières de Scott

Mardi le 13 novembre 2007 - Nouveau -

Messe anniversaire pour les fermières défunt(e)s!

Atelier : Filet noué. Brodé avec Madame Monique Vallée

Comptoir libre

Pensée : Faire don de la culture, c'est faire don de la soif!

Pour informations, contactez :

Gaétane Giguère, présidente	387-3164
Lucille Drouin, conseillère	387-2384
Louiselle Cloutier, vice-présidente	387-3091
Lise Lemieux, conseillère	387-6437
Lynne Sylvestre, sec.-trésorière	386-2964

Ce Bulletin s'adresse à toutes les personnes qui de près ou de loin sont intéressées par le développement de La Nouvelle-Beauce et les décisions du conseil des maires de la MRC. Il vise également les membres des conseils municipaux ainsi que les directions et le personnel des onze (11) municipalités du territoire en plus des élus et le personnel de la MRC de La Nouvelle-Beauce. Diffusé mensuellement, ce bulletin traite de sujets variés qui sont en lien avec les mandats de notre organisme supramunicipal.

Mot du préfet

Après un travail de concertation régional, la MRC est heureuse de vous informer de l'attestation par le ministère de la Sécurité publique de la conformité de notre schéma de couverture de risques incendie. Les municipalités locales pourront ainsi bénéficier de l'exonération de responsabilité pour le préjudice pouvant résulter de l'intervention de leur service de sécurité incendie. Afin d'appuyer la mise en commun des ressources à l'échelle régionale, un coordonnateur régional en sécurité incendie assume un lien auprès du ministère et des municipalités pour la mise en oeuvre du schéma. Également, la MRC vient de procéder à l'embauche d'un préventionniste incendie. Cette personne assumera les responsabilités liées à la prévention de neuf (9) des onze (11) municipalités de La Nouvelle-Beauce.

De plus, la MRC aura l'occasion de déposer le 21 septembre prochain un mémoire dans le cadre de la consultation tenue par le gouvernement du Québec sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie. Plusieurs de nos entreprises et travailleurs sont victimes des mesures fiscales allouées à des régions du Québec dites « régions ressources ». Ces mesures

fiscales fragilisent des secteurs d'activités en apportant une concurrence déloyale entre les entreprises des différentes régions du Québec d'autant plus que les nôtres éprouvent des difficultés importantes à composer avec les phénomènes de la mondialisation.

Survol de la séance régulière du 18 septembre 2007

Nomination- Comité consultatif agricole

Le conseil a procédé à la nomination de Mme Hélène Pelchat, résidente de Saint-Isidore, pour siéger au comité consultatif agricole de la MRC. Elle agira à titre de représentante de l'UPA Lévis/Bellachasse.

Assemblée publique d'information

Le conseil de la MRC tiendra le 11 octobre prochain par le biais de sa commission d'aménagement une assemblée publique d'information. Cette activité aura lieu au siège social de la MRC et vise à présenter une modification au schéma d'aménagement et de développement de la MRC qui concerne plus particulièrement la construction de résidences en zone agricole.

Sources : Richard Lehoux, préfet : 387-3444 • directiongenerale@nouvellebeauce.com

COMMUNIQUÉ

LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE DEMANDE L'ABOLITION DES AIDES FISCALES AUX RÉGIONS RESSOURCES

Sainte-Marie, le 21 septembre 2007 – La MRC de La Nouvelle-Beauce a déposé un mémoire au Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie. Tout comme les organismes de développement, les industriels et d'autres MRC et villes de la région Chaudière-Appalaches, les élus de La Nouvelle-Beauce demandent l'abolition immédiate de deux mesures fiscales qui accordent un avantage concurrentiel déloyal aux régions ressources. Ce sont le crédit d'impôt remboursable pour les activités de transformation des entreprises manufacturières et l'impôt zéro aux PME manufacturières. Par contre, cet arrêt pourrait être modulé pour les régions de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-

du-Québec.

Comme indiqué par le préfet, Monsieur Richard Lehoux, sans une intervention rapide du gouvernement du Québec, le Québec risque de se retrouver avec des régions centrales vidées de leur concurrentialité et des régions ressources favorisées artificiellement et qu'en lieu et place d'une amélioration de la situation économique de quelques régions, nous risquons de se retrouver avec un Québec appauvri dans son ensemble.

Il est de plus demandé, au besoin, que toute aide qui serait éventuellement accordée, s'effectue par secteur d'activité et non par région ou territoire. Ceci répondrait à des principes d'égalité et d'universalité nécessaires à une libre concurrence.

Par ailleurs, concernant les aides fiscales à la nouvelle économie, elles sont favorisées avec une modification en regard aux sites désignés. Cette politique devrait être disponible sur tout le territoire du Québec avec des critères d'admissibilité bien définis en ce qui concerne les secteurs privilégiés et des balises quant au montant et à la période.

En conclusion, la Nouvelle-Beauce favorise une complémentarité en les régions du Québec tout en demandant le rétablissement d'une concurrence sans artifices fiscaux entre toutes les entreprises du Québec puisque les industriels et les travailleurs néo-beaucerons ne sont pas prêts à même leurs impôts, taxes et tarifs divers à subventionner des entreprises des régions ressources.

Prêts à la construction!

Pour toutes informations,

veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant : 387-2037.

Prendre rendez-vous avec Monsieur Steve Proteau, inspecteur en bâtiments.



Avec le Service Diapason Fonds Desjardins LE RÉÉQUILIBRAGE DE PORTEFEUILLE LIMITE LES VARIATIONS!



Grâce au Service Diapason Fonds Desjardins, vous assurez en un seul et même placement une diversification optimale de votre actif. De plus, vous bénéficiez des avantages tangibles du rééquilibrage de portefeuille!

Consultez sans tarder un conseiller de votre caisse! Il saura vous aider à choisir, parmi les six portefeuilles Diapason, celui qui correspond à votre profil!

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actif peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Desjardins dans lesquels le service de répartition d'actif investit avant de faire un placement.

Desjardins
Caisse populaire
du Nord de la Beauce

Siège social
106, route du Vieux-Moulin
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0
Tél. : 418 882-5678 • Sans frais : 1 866 982-5678
Télécopieur : 418 882-5637

Centre de services de Scott
1060, route Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-5804 • Sans frais : 1 866 982-5678
Télécopieur : 418 387-6547

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

Encouragez-les!

MATELAS DAUPHIN 

Jacques Charette, propriétaire
321, route Kennedy, Scott
(Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-5451



450, 2^e Avenue, Parc Industriel, Sainte-Marie, Beauce (Québec) G6E 1B6
Tél. : 418.387.6969 | Téléc. : 418.387.5223
Sans frais : 1.877.387.6969 | www.dynamiques.com



LES CONSTRUCTIONS


Entrepreneur général en excavation
387-6270
Gaetan Turcotte
500, 1^{re} Avenue, Parc Industriel
Sainte-Marie, Beauce G6E 1B5
Téléc. : 418 387-3988

Francis Veilleux
propriétaire

BOUCHERIE VEILLEUX

IGA extra

1000, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie, Québec G6E 1M2
Téléphone : (418) 386-5744, poste 231
Télécopieur : (418) 386-5426

Solutions GA 

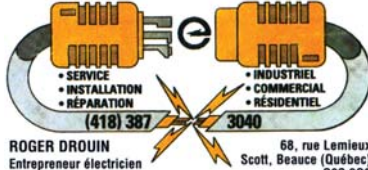
informatique & téléphonie

Toujours à **votre** service!

ACOMBA   Partenaires d'affaires

440, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie
418.386.3757 • www.solutionsga.net

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.



• SERVICE
• INSTALLATION
• RÉPARATION

• INDUSTRIEL
• COMMERCIAL
• RÉSIDUEL

(418) 387-3040

ROGER DROUIN
Entrepreneur électricien

68, rue Lemieux
Scott, Beauce (Québec)
G0S 3G0



Tél. : 418 387-4210

Construction Sylvain Lecours

Entrepreneur général et spécialisé
Construction et rénovation résidentielle et commerciale

23, rue Giguère, Scott
(Québec) G0S 3G0

R.B.Q. 8253-2953-20
Membre de l'A.P.C.H.Q.



ÉPICERIE • BOUCHERIE

Meriam

Venez goûter à nos nouveautés!



Denis Leclerc, propriétaire

1109, route Kennedy, Scott • 387-8993 • 387-2075

Cet espace est pour vous

387-2037

400\$/année

Cet espace est pour vous

387-2037

400\$/année


Restaurant **Le Victorien**

Livraison gratuite à Scott

418 387-3340

Arpenteurs-Gomètres
Bolduc, Poulin & Associés, s.e.n.c.

Michel Bolduc, a.-g. • Robert Mathieu, a.-g.
François Lehouillier, a.-g.



564, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie
418 387-5004

- Saint-Georges, Beauce
- Sainte-Marie, Beauce
- Saint-Joseph, Beauce
- Lac-Mégantic, Estrie
- Lac-Édouard, Bellechasse
- Sainte-Foy, Québec

Émile Bilodeau & Fils Inc.

1153, RUE ST-GEORGES
SAINT-BERNARD (QUÉBEC) G0S 2G0
TÉL. : 418 475-6655 • TÉLÉC. : 475-4429



15% de rabais avec tout achat de 10 \$ et plus (sauf médicaments)

brunet

JOSÉE ROY, PHARMACIENNE

1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h

PISCINES STE-MARIE Inc.

SPAS & PATIOS

1048, boul. Vachon Sud
Sainte-Marie G6E 2S5

Tél. : 418 387-4670
Téléc. : 418 387-8970




RENAULD
TAILLES D'ARBRES

TAILLES D'ARBUSTES ET DE HAIES
ÉLAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES
SERVICE DE MACELLE ET DE
CHIPPEUR DISPONIBLE
DÉNEIGEMENT ET SABLAGE

Renauld Vachon enr.
Tél. : 418 387-8376 • Cell. : 386-7457

90, rue du Lac, Scott
G0S 3G0



FABRICATION CLEMENT Inc.
Spécialiste tiroir - Meuble sur mesure

Clément Marcoux, Prop.
Tél. : 418 387-6286
Téléc. : 418 387-6582

1514, Kennedy Nord
Scott (Québec) G0S 3G0

1798, Kennedy
SCOTT (Québec) G0S 3G0
cvrscott@globetrotter.net

Tél. : 418 387-2323
Téléc. : 418 387-2695



COUVOIR SCOTT LTÉE

TÉL. : 418 387-3093
TÉLÉC. : 418 387-1272

PROPRIÉTAIRE : Bruno Drouin



26, RUE DROUIN, SCOTT (QUÉBEC) G0S 3G0
www.brunodrouin.com

Tremblay Cossette Gaudreau & ass.

Me Marie-Claude Lacroix
Notaire, conseillère juridique

418 651-2420 • Téléc. : 418 651-4381

PLACE DE LA CITÉ, Tour Cominar, 11^e étage, bureau 1150
2640, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 5C2

Cet espace est pour vous

387-2037

250\$/année

Cet espace est pour vous

387-2037

250\$/année

Cet espace est pour vous

387-2037

250\$/année

Cet espace est pour vous

387-2037

250\$/année

Cet espace est pour vous

387-2037

250\$/année